



**ASSPROPRO**  
ASSOCIATION DES PROGRAMMATEURS PROFESSIONNELS ASBL

**Services aux membres**

◆ Dans le cadre de nos tournées :

- Centralisation des informations techniques et administratives des tournées ;
- Coordination de tous les partenaires impliqués dans le projet de décentralisation (artistes, organisateurs, producteurs, agents, régisseurs, maisons de disques, pouvoirs publics, sponsors, etc.) ;
- Réalisation d'affiches et flyers relative aux spectacles en tournée et envoi aux lieux organisateurs. Pour l'A2 et les flyers, les organisateurs et les artistes passent commande auprès de nous. Les affiches sont payantes au tarif de 0.50€/pièce à partir d'une commande de 10 affiches. Les flyers sont gratuits, seuls les frais d'envois postaux sont facturés ;
- Promotion des artistes auprès du public et des médias en la globalisant (communiqué de presse, « relance » des journalistes en cours de tournée). Nous assurons la promotion au niveau national (presse écrite, radios et télévisions). La promotion régionale est assurée par l'organisateur ;
  - **Attention** : obligation pour les organisateurs d'appliquer la mention « Une tournée Propulse coordonnée par Asspropro » et logos respectifs (à télécharger sur notre site) sur tous les documents de promotion, repiquages d'affiches, etc ;
- Une intervention des Tournées Art&Vie majorée, hors quotas, plafonnée à 770€ pour les spectacles reconnus en FWB et pour les membres en ordre de cotisation et qui ont accès aux tournées A&V. Asspropro ne garantit pas l'intervention de la Province ;
- Asspropro ne garantit pas l'intervention du WBI pour l'accueil des compagnies étrangères ;
- Location commune de matériel technique spécifique (piano et/ou sono,...) à des prix avantageux.

◆ Hors tournées : voir charte d'adhésion

